

Le 27 Mars 2024

## BILAN FINANCIER

### Introduction Adhérents :

L'Ugict-CGT est un syndicat de cadres (catégories A et B) majoritairement non encadrant (65%) fortement féminisé (75% de femmes) et vieillissant (41 % de plus de 50 ans). Cela se traduit par un nombre important de départs à la retraite. Cette situation est aggravée par la crise d'attractivité de Conseil Départemental du Val de Marne entraînant aussi des départs par mutation. Malgré cet environnement défavorable, le solde d'adhérents est positif puisque nous passons de 46 adhérents en 2022 à 50 fin 2023. Une section retraités sera créée en 2024

### Recettes :

Les adhésions et les dons sont les principales sources de recettes de l'Ugict-CGT, cette situation a donc des répercussions sur les finances du syndicat puisque celles-ci sont en légère hausse. Nous avons constaté un montant total de : **12 940 €**. Ainsi qu'un don exceptionnel de du syndicat sud d'un montant de **2 748.51€**. La quasi-totalité des cotisations est payée par prélèvement.

### Dépenses :

Une part importante des cotisations est reversée aux instances confédérales et à la CSD, cela représente environ 70% du montant total des cotisations soit **8 008,16€**. Il reste donc environ 30% de celles-ci dans les finances du syndicat.

Le poste de dépenses le plus important en 2023 est le juridique. Les contrats de télécommunications ayant tous été dénoncés au 01 juin 2023.

Les dépenses juridiques se décomposent en deux parties : une convention auprès d'un avocat pour **1440€** et une participation aux frais de procédures engagées par un camarades syndiqué pour **800 €**, soit un total de **2240€**.

L'objectif est d'orienter au maximum les ressources pour permettre un syndicalisme d'actions.

### Conclusion :

L'exercice se clôture sur un **excédent de 3 299,54€** contre un déficit de **1999,61€** en 2022. Ce qui représente un excédent primaire (hors don SUD) de 442.03€

A la clôture des comptes 2023, le **solde est donc créditeur de : 19 912,61 €**

### Projection :

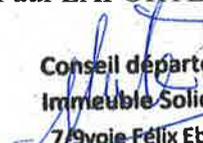
Pour 2024, nous tablons sur un exercice à l'équilibre. En effet nous prévoyons un maintien des cotisations mais une légère hausse des frais juridiques.

### La caisse de grève :

Cette caisse de grève est abondée par un don des syndiqués pour un montant de 865 €. Nous avons participé au financement des cars lors des grèves pour 600€ et de 200€ en solidarité avec les conducteurs de cars de Choisy.

Trésorier UGICT CGT CD 94

Paul LAPORTE

  
l'Ugict-Cgt  
Conseil départemental du Val-de-Marne  
Immeuble Solidarités - 2e sous-sol  
7/9 voie Félix Eboué - 94003 CRETEIL Cedex  
0143997805-0608488320-0664